

**Compte rendu du Conseil Municipal
du 13 mai 2019**

Présents : Mrs Butin, Barateau, Jeandidier, Vinck, Druet, Maniette, Gérard, De Zan, Mmes Saunders, Jacquot, Bernard

Absents: Mme Audureau, M. Clément

Procurations : Mme Audureau à M. Butin, M. Clément à M. Barateau

DCM n°2019-03-01 Travaux de réfection et d'aménagement de trottoirs rue de Flavigny

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de réfection des trottoirs d'une partie de la rue de Flavigny (côté impair, du point central jusqu'à la ruelle du Tréfot) sont prévus. Le montant de ces travaux avait été estimé à 75 000 € TTC. Il est proposé de valider le devis de l'entreprise Pariset pour un montant total de 62 201 € HT soit 74 641.20 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte le devis de l'entreprise Pariset pour un montant de 62 201 € HT soit 74 641.20 € TTC.
- Les crédits budgétaires nécessaires ont été prévus au budget primitif 2019.

3 abstentions (Mme Audureau, M. Gérard, M. Maniette)

DCM n°2019-03-02 Demande de subvention au titre des amendes de police pour les travaux de réfection et d'aménagement de trottoirs rue de Flavigny

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental au titre des amendes de police pour les travaux de réfection et d'aménagement de trottoirs rue de Flavigny. Le montant total de ces travaux s'élève à 62 201 € HT soit 74 641.20 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Charge le Maire de déposer une demande de subvention au titre des amendes de police

Le Maire,
Jean-Marie BUTIN

